

Régisseur Lumière

Le régisseur de spectacle lumière réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations. Il gère et coordonne les moyens humains et les équipements techniques dédiés à l'éclairage qui lui sont confiés.

- ✦ Du 26 mai 2025 au 22 mai 2026
- ✦ 1687 heures de formation / 35h semaine
- ✦ 14 stagiaires maximum
- ✦ Titre professionnel de niveau 5 inscrit au RNCP
- ✦ Site de Carquefou



Public visé

- ✦ Personnes en recherche d'emploi
- ✦ Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- ✦ Salariés (CPF de transition professionnelle)
- ✦ Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules.

Public prioritaire

- ✦ Personnes sortant d'une formation PREPA et dont le projet est validé
- ✦ Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation emploi (BOETH)
- ✦ Public peu qualifié

Prérequis (voir la fiche RNCP 36484)

- ✦ Avoir plus de 18 ans à l'entrée en formation

Dans le cas d'une reconversion :

- ✦ justifier d'un projet professionnel clairement défini d'évolution dans les métiers techniques et d'une bonne connaissance du milieu du spectacle.
- ✦ Etre titulaire d'un baccalauréat ou titre de niveau 4

Dans le cas de la formation continue :

- ✦ SOIT Justifier d'un an d'expérience professionnelle en qualité de technicien dans les domaines de la machinerie, de la lumière ou du son et avoir assuré des fonctions de régisseur
- ✦ SOIT avoir obtenu un titre de niveau 4 de technicien du spectacle ou équivalent

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation s'orientent vers l'exploitation et la conduite de spectacle. A savoir :

- ✦ Comprendre une demande artistique
- ✦ Mobiliser des savoirs et savoir-faire techniques
- ✦ Analyser la fiche technique et évaluer la faisabilité d'un projet
- ✦ Proposer des options et/ou procéder aux adaptations techniques nécessaires
- ✦ Rédiger la fiche technique du spectacle ou de l'évènement
- ✦ Proposer des achats, des locations, des renouvellements et des adaptations du matériel technique
- ✦ Proposer des améliorations de fonctionnement

Programme

✦ Enseignements techniques

Optique / Chaîne lumière / Architecture systèmes, Matériel et équipements d'éclairage, Réseaux numériques lumière, Consoles / gradateurs / projecteurs, Systèmes d'éclairage, Projection vidéo / diffusion d'images, Mise en exploitation des systèmes d'éclairage, Paramétrage et réglage des systèmes d'éclairage, Gestion de régie lumière, Gestion et exploitation d'un spectacle

✦ Enseignements électriques

Lois fondamentales, Technologie du matériel, Bilan de puissance, Préparation aux habilitations électriques

✦ Enseignements fondamentaux

Environnement professionnel / Institutions culturelles, Histoire du spectacle, Analyse d'oeuvre / Dramaturgie scénique, Droit du travail, Mathématique, Physique / Informatique et réseau,

✦ Enseignements sécurité

Sécurité des ERP, Prévention des risques auditifs et sonores, Sécurité incendie, Prévention des risques liés au travail en hauteur

✦ Enseignements gestion et encadrement

Communication, Gestion d'organisation d'un spectacle, Gestion d'équipe et ressources humaines, Budget de fonctionnement, Organisation et logistique d'équipements.

Evaluation et suivi

- ✦ Evaluations tout au long de la formation (contrôles de connaissances écrits et mises en pratique)
- ✦ Bilans collectifs et individuels,
- ✦ Suivi des périodes en entreprise
- ✦ Enquêtes d'insertion professionnelle (post-formation)

Moyens pédagogiques

- ✦ Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateaux techniques entièrement équipés, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salles de cours équipées de tableaux interactifs, atelier de maintenance
- ✦ Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- ✦ Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- ✦ Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- ✦ Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Modalités d'admission

Conditions d'accès

- + Avoir un état de santé compatible avec le métier visé ou bénéficier d'une prise en charge
- + Déposer un dossier de candidature complet (accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr)
- + Pour les étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation et autorisant l'activité professionnelle

Conditions d'accès pour demandeur d'emploi

- + Avoir levé les freins à l'entrée en formation (budget, logement, garde d'enfants, transport, etc)
- + Ne pas avoir bénéficié d'un parcours certifiant financé par une Région dans les deux années précédentes

Modalités de sélection

- + Tests écrits (niveau seconde à baccalauréat)
- + Jury de sélection : entretien individuel ayant pour objectif la présentation du projet professionnel.

Contenu des tests écrits

- + Mathématiques : logarithmes ; équations à une et deux inconnues ; trigonométrie ; calculs d'aires et de volumes ; racines carrées.
- + Français : orthographe et conjugaison
- + Culture générale du spectacle vivant

Calendrier sélection 2025

- + Information collective : 29/01
- + 1ère période de sélection : 17/03 et 18/03
- + Date limite de candidature : 10/03

Sous réserve de places disponibles

- + 2e période de sélection : 23/04
- + Date limite de candidature : 15/04

Certification

Cette formation permet l'obtention d'un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles : n° RNCP36484 en date du 01/06/2022.

La certification du titre de Régisseur Lumière est acquise si le candidat valide la totalité des blocs de compétences, à savoir 6 blocs de compétences ci-après.

RNCP36484BC01

Préparer l'accueil technique et la tournée d'un spectacle

RNCP36484BC02

Encadrer opérationnellement une équipe

RNCP36484BC03

Organiser la sécurité des salariés et du public

RNCP36484BC04

Gérer les stocks et la maintenance d'un équipement scéno-technique

RNCP36484BC05

Répondre techniquement à une demande artistique lumière

RNCP36484BC07

Réaliser et adapter des plans avec un logiciel de DAO 2D

La certification organisée par l'organisme certificateur ISTS, intègre l'entretien final de certification. Lors de cet entretien, le jury de certification prend connaissance de l'ensemble des résultats relatifs au candidat et délibère sur l'obtention de la certification soit totale ou soit partielle.

Coût et financement de la formation

Demandeur d'emploi

Dispositif Région Pays de la Loire : 1 emploi = 1 formation

- + La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- + L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (France Travail...).
- + Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection.

Salarié

- + Le coût de la formation est de 18 483 euros
- + Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- + Formation éligible au CPF

Particulier / financement individuel

- + nous contacter